

# PROCES VERBAL

## Conseil Municipal en date du 25 Mai 2021

\*\*\*\*\*

**Présents** : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), D.Vialade (DV), , C. Pellefigue (CP), P .Cano (PC)

**Absents excusés** : .Y Doutres (YD), procuration à DV

N. Faure (NF), procuration à SV

**Secrétaire de séance** : S. Vergès

Début de la séance : 18h35

Ordre du jour :

- VALIDATION PROCES VERBAL REUNION DU 06/04/21
- DEVIS
  - Murprotec
- SDE : proposition d'adhésion marché groupés d'énergies électrique et gaz
- ELECTIONS départementales et régionales
- QUESTIONS DIVERSES

La séance est ouverte par le point 1 de l'ODJ.

- **VALIDATION DU CR du 06/04/2021**

Modifier le titre 2 : au lieu de AUX mettre PAR LES

Pas de remarques du CM.

**CR approuvé à l'unanimité**

- **DEVIS**

Mme le Maire expose les motifs de ce devis : de l'humidité remonte dans les murs du salon du logement communal. L'entreprise MurProtec est venue expertiser : les taux d'humidité sont quasiment au maximum et arrivent au niveau de la fenêtre. Il faut intervenir afin d'éviter une propagation de cette remontée capillaire dans les murs voisins. Murprotec injecte un produit qui fait barrière et empêche à terme les remontées.

Coût du devis pour 6,87m linéaire traités : 4 321,43€ ttc.

Compte tenu des dégâts déjà importants tant sur les murs que sur le mobilier des locataires, **le CM valide à l'unanimité le devis de Murprotec et autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.**

- **SDE**

En application de la loi 2019-1147 du 8/11/2019 et à compter du 01/01/2021, les collectivités ne sont plus éligibles aux tarifs règlementés de vente d'électricité et de gaz.

Il faut avoir souscrit un contrat en offre de marché. Le SDE a adressé à toutes les communes un courrier relatif à la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie Electricité et Gaz. Cependant, il existe des conditions de salariés et de chiffre d'affaires qui ne nous concernent pas.

Mme le Maire a pris contact avec le SDE : pour que ce marché soit efficient pour nous, il faudrait une consommation d'électricité très importante et ce marché ne porterait que sur la consommation. Au bas mot, une économie d'échelle de 10€...Au vu du montant annuel des factures d'électricité, ce marché n'a pas de sens.

**Le CM décide de ne pas adhérer à l'appel d'offre du SDE et de rester avec le fournisseur et le contrat actuel.**

- **ELECTIONS des 20 et 27 juin**

Les panneaux pour l'affichage sont à mettre avant le 31/05 minuit.

La salle de vote peut accueillir les 2 bureaux et tout doit être matérialisé ;

Garantir la sécurité des électeurs : 1 seul électeur dans le bureau ; gestes barrière, désinfection..  
Tous les membres du bureau devront être présents sur la journée.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Pergola : un poteau côté de l'abri bus est complètement abîmé et menace la structure.

SV est en contact avec l'architecte. Le constructeur est venu constater sur place et indique qu'il aurait fallu traiter le bois avec au moins avec un fongicide. Il propose soit un changement partiel (pièces uniquement abîmées) ou total.

Nous sommes en attente des devis.

Location de la salle des fêtes : à compter du 30/06, la salle pourrait accueillir à nouveau des festivités. Cependant, les gestes barrières étant toujours obligatoires, il est difficile, encore dans ce contexte, de louer la salle. SV propose d'attendre septembre pour relancer l'activité.

PC pense qu'il faut attendre les rassemblements de juin type fête de la musique pour voir l'évolution. Si pas d'impact, alors on pourra revoir la date.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 19h55.